


Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Rés
à
Mon
be



08201008

posé au greffe du Tribunal de
canton de Tournai, le

18 DEC. 2008

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0432.608.716

Dénomination

(en entier) : **ASSOCIATION SPORTIVE CLUB D'HAVINNES**

(en abrégé) : **A.S.C.H.**

Forme juridique : **ASBL**

Siège : Rue de la Place, 14 7540 RUMILLIES

Objet de l'acte : **CHANGEMENT DE NOM DU SIEGE SOCIAL
DEMISSIONS NOMINATIONS - RENOUELEMENT DES ADMINISTRATEURS**

I. CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL

Suite à la décision du conseil communal de TOURNAI de changer le nom de certaines rues et la numérotation des maisons, le siège social est devenu, avec effet au 1^{er} janvier 2006 :

RUE MONSEIGNEUR DECHAMPS, 18
7540 RUMILLIES

II. DEMISSIONS - NOMINATIONS - RENOUELEMENT DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale du 06 mars 2006 a accepté :

1. la démission de Monsieur Gérard DOGIMONT en tant qu'administrateur délégué
2. l'affiliation de :
 - Monsieur Jean-Luc MATON
 - Monsieur Joël MONTIGNIE

L'Assemblée générale du 04 décembre 2006 a accepté :

1. la démission de Monsieur Jean-Michel GRAVELINE en tant qu'administrateur et vice-trésorier
2. l'affiliation de :
 - Monsieur Pascal CHOQUET
 - Monsieur José GOEMAERE

L'Assemblée générale du 1^{er} octobre 2007

1. a décidé, à l'unanimité, de modifier l'article 15 § 3 alinéa 1 de ses statuts de la façon suivante :
"Les administrateurs sont nommés pour QUATRE ans et sont rééligibles".
2. a accepté l'affiliation de Madame Katty DEWEERD

L'Assemblée générale du 07 avril 2008 a accepté l'affiliation de :
Monsieur Damien FRANCOIS

L'Assemblée générale du 1^{er} décembre 2008

1. a accepté la démission de :
 - Monsieur Marc FEVRIER en tant qu'administrateur et vice-président
2. a choisi, à l'unanimité, comme nouveaux administrateurs, pour une période de quatre ans :
 - Madame Katty DEWEERD
 - Madame Odette LEROY
 - Monsieur Pascal CHOQUET
 - Monsieur Damien FRANCOIS
 - Monsieur Jean-Luc MATON

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réserve
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

3. a décidé, à l'unanimité, de renouveler le mandat d'administrateurs à :

- Monsieur Guy BARBIEUX
- Monsieur Jacques LORY
- Monsieur André PETIT

A l'issue de l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre 2008, les administrateurs ont choisi entre eux, en qualité de :

PRESIDENT	Monsieur André PETIT
VICE-PRESIDENT	Monsieur Jean-Luc MATON
TRESORIER	Monsieur Jacques LORY
SECRETAIRE	Monsieur Guy BARBIEUX
ADMINISTRATEUR DELEGUE	Monsieur Pascal CHOQUET
ADMINISTRATEURS	Madame Katty DEWEERD
	Madame Odette LEROY
	Monsieur Damien FRANCOIS

Les signataires sont :

Le Président,

PETIT André

le Secrétaire,

BARBIEUX Guy

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2008 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature